



# **PROJET ASSOCIATIF**

*Assemblée Générale de l'Association les Moutatchous du 6 juin 2011*

Ce projet associatif définit notre association et ses orientations en vue d'offrir un accompagnement de qualité aux jeunes accueillis et à leurs familles. Il est destiné à associer les professionnels et les bénévoles de l'association et à devenir une référence commune. Il prend en compte les valeurs et l'expérience acquises pendant 40 ans.

L'établissement a été ouvert par le CREA (Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptée) en 1971, l'Association "Les Moutatchous" a été créée en 1984 pour poursuivre cette action entreprise pour les enfants en difficultés familiales et éducatives et ayant des complications sociales liées à leur comportement et à leur personnalité.

La Charte des Valeurs Associatives du GAP agréée à l'unanimité en Assemblée Générale des Moutatchous est le garant de notre éthique et de notre ambition associative.

Nous affirmons que notre association n'est pas uniquement un statut, ce qui importe est son projet et sa méthode. Il est nécessaire de maintenir en permanence une véritable réflexion sur le sens de notre action.

### **AUX MOUTATCHOUS, ACCUEILLIR, EDUQUER ET SOIGNER, AUJOURD'HUI**

Nous accueillons le jeune dans un cadre de vie harmonieux, en des lieux collectifs préservant les espaces individuels, où la convivialité et les qualités relationnelles des adultes sont sécurisantes. L'enfant qui nous est confié est au cœur de notre projet associatif et notre rôle fondamental se situe sur « un plus » en humanité. Nous devons donc promouvoir la dignité de l'enfant, son unicité, sa singularité ainsi que son appartenance familiale.

Notre entreprise est un lieu humaniste où doit être développé autour de l'enfant un environnement familial, social et scolaire plus harmonieux. Notre rôle s'élargit à ces problématiques et se veut y avoir une réelle influence.

Ces jeunes souvent en rupture de scolarité, de formation et de loisirs doivent se les réapproprier dans un vivre ensemble plus harmonieux. Attentive à ces différentes formes de difficultés sociales, l'Association les Moutatchous se veut être à la recherche de solutions pour certains de ces enfants « border-lines ».

Pour nous, accompagner un enfant, c'est se mettre au service de sa croissance, miser sur ses potentialités, faire confiance en ses capacités et lui reconnaître à la fois le pouvoir de conduire sa propre vie mais aussi de participer au destin collectif. Il ne s'agit pas d'avoir des projets sur la personne que nous accompagnons, mais de lui permettre d'être en projet elle-même, en création, même si ces potentialités sont parfois enfouies au fin fond d'elle-même tendant à faire croire qu'elles n'existent pas.

Notre mission est d'aider ceux qui nous sont confiés à exister, à se développer et à se réaliser. Il nous faut chercher quels sont les éléments positifs et dynamisants sur lesquels ils pourront s'appuyer pour se connaître et se faire reconnaître. Nous nous trouvons dans une situation de partage, ce qu'illustre bien le mot « accompagnement ». Pour nous, accompagner, c'est se rendre proche de la personne,

marcher à ses côtés, partager ses difficultés voire sa souffrance, la rejoindre dans sa liberté ainsi que dans ses potentialités.

Nous pouvons résumer l'accompagnement proposé par les termes de « tuteur de résilience ». Cet accompagnement est mis en œuvre par les diverses équipes et collectifs pluridisciplinaires mobilisés au sein de l'établissement.

Dans toute démarche participative, l'enfant si démuné soit-il, ne peut réellement avoir sa place dans un vivre ensemble harmonieux et devenir citoyen que s'il peut lui aussi avoir sa place dans une situation d'échange. Nous sommes convaincus que le lien à l'autre, c'est le don : « Donner, recevoir et rendre ».

Si nous devons personnaliser notre démarche, c'est que notre action ne s'adresse pas uniquement à l'individu dont nous avons la charge, mais aussi à la famille, le milieu dont il est issu, milieu auquel il appartient et s'identifie. Ces milieux sont ceux de nos usagers et ceux-ci évoluent. Il nous faut comprendre que les comportements qui circulent dans la société d'aujourd'hui ont des repères différents que ceux auxquels nous avons été confrontés.

### **AUX MOUTATCHOUS, BENEVOLES ET SALARIES**

L'association fait appel aux bénévoles de tous horizons, en nombre. Son conseil d'administration n'est pas uniquement un conseil de gestion. Il s'inscrit dans une démarche volontaire afin d'associer au maximum au-dedans et au dehors, experts et militants, salariés et bénévoles, familles et professionnels, aidants et aidés etc....

Cette pleine associativité est pour nous un idéal vers lequel il nous faut tendre, sinon il ne restera plus aux Moutatchous que des textes juridiques sans vie ou un travail technique sans engagement.

Pour nous, associer, c'est donner une place reconnue aux bénévoles. Le bénévolat fonde l'Association. D'où l'importance de la non-lucrativité (loi 1901). Il s'agit d'une association de personnes bénévoles et non de capitaux. Notre association est créatrice de liens sociaux. Elle constitue un moyen d'accès irremplaçable au droit citoyen. Mais ce droit lui impose des obligations. Chacun, qu'il soit bénévole ou salarié, s'oblige à respecter le cadre et les objectifs mais surtout à apporter dans la mesure de ses moyens et à son niveau, sa contribution efficace à l'action collective.

Il paraît indispensable de trouver des temps de rencontre ensemble, de réflexion où salariés et bénévoles vont s'inscrire chacun à leur place, dans la même association. Ces rencontres exigeantes et efficaces ont un souci de rapports vrais, harmonieux, efficaces et complémentaires qui peuvent s'orienter vers des ouvertures diversifiées. Les bénévoles ont des compétences non rémunérées qui apportent avec les salariés une "plus-value" sociale et sociétale.

## **NOTRE ASSOCIATION, ACTRICE DU SECTEUR ASSOCIATIF AU SEIN DES POLITIQUES SOCIALES**

Notre vocation est d'être acteur des politiques en faveur de l'enfance. Nous préférons ce vocable à celui de prestataire de services qui est réducteur. Notre association n'est pas uniquement gestionnaire. Notre fonction est de faire la société, de la construire. Nous devons demeurer en capacité permanente d'innovation et d'anticipation. Nous y accèderons par la démocratie participative qui fonctionnera encore mieux en multipliant les partenariats et les collectifs et en leur donnant du sens.

Notre réseau participatif se construit principalement avec les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général du Nord, la Municipalité, le voisinage, les écoles et centres de formation, le CMP, les Associations Culturelles et Sportives, le Commissariat du secteur et la Police Municipale, le Centre Social d'Haubourdin et les lieux de vie ainsi que les multiples réseaux individuels et sociaux.

Notre partenaire privilégié est principalement le Groupement des Associations Partenaires, notre association y est membre fondateur. Il fédère les associations. La Direction Générale du GAP est celle de chaque Association. En 2011, le GAP est constitué de l'Association Le Gîte, de l'Association Les Moutatchous, de l'AMELP, de l'Association du Père Halluin, de l'Association de La Bouée des Jeunes et du Centre de Ressource et d'Echange.

Le GAP possède une dynamique de projets et d'innovations. Toutes ces évolutions sont le fruit de différentes politiques mises en œuvre au sein des conseils d'administrations, politiques qui sont indissociables les unes des autres, à savoir les politiques : pédagogique, immobilière, financière, en ressources humaines et en communication. Toutes ces politiques sont imprégnées de la politique-qualité du GAP. La gouvernance du GAP repose sur sa capacité à mettre en œuvre toutes ces politiques et nécessite d'agir par anticipation. Anticiper l'évolution de la société, anticiper l'évolution des politiques publiques et sociales pour engager les adaptations nécessaires des différentes structures dans un monde en pleine mutation.

En outre, l'Association est engagée à l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS), au Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées (CREAI) et à l'Association Nationale des Placements Familiaux (ANPF).

Notre volonté est de mettre en œuvre une autre économie dont l'homme est au centre. Nous avons aussi un rôle de veille, d'éclaireur aux avant-postes : affirmant les origines sociétales du mal vivre des jeunes, notre mission peut aller jusqu'à nous inscrire dans une fonction tribunitienne, c'est le cri d'indignation de l'inacceptable, de l'injustice.

## **AUX MOUTATCHOUS, LES DIFFERENTS MODES D'ACCUEIL**

Chaque mode d'accueil présente un éventail de possibilités permettant à l'enfant de trouver sa place ainsi que des modalités de travail avec sa famille. En outre, ces différents modes d'accueils offrent l'avantage d'être interactifs. La cohérence de la réponse apportée à chaque jeune passe par un parcours individualisé où aucune possibilité offerte n'est exclue.

Nos services très différenciés sont en constante évolution. Ils ne sont ni figés, ni exhaustifs. Ils peuvent être modifiés, voir étendus. Il s'agit des petites unités d'internat, du Service d'Evaluation et d'Accompagnement de Jour, de l'Accueil Familial Spécialisé et de DEFI, Définir Ensemble les Formes d'Intervention. Il appartient à la Direction et aux différentes équipes de revisiter fréquemment les projets de ces services afin de les améliorer et de les faire progresser au regard des changements de la société et selon les besoins et attentes des jeunes accueillis, des politiques sociales et territoriales et des orientations de notre association.

### **AUX MOUTATCHOUS, NOTRE ORGANISATION STRUCTURELLE**

L'organisation structurelle prend son origine dans la volonté de proposer un parcours individualisé à chaque jeune. Celui-ci conjugue différentes actions relevant de l'éducation, du soin, de l'accompagnement familial sur fond d'accueil et d'hébergement de qualité. Le tout a pour finalité le développement harmonieux du jeune.

Cet accompagnement est proposé au sein de 4 services spécialisés composant 3 dispositifs.

Le dispositif est une entité organisationnelle dont l'objectif principal concerne la complémentarité, la cohérence et l'efficacité des divers services ou unités qui le composent.

Pour ce faire, le management, la gestion et la coordination sont sous la responsabilité d'un seul cadre : le responsable de dispositif.

Le dispositif doit permettre :

- d'optimiser la qualité et la cohérence de l'accompagnement des jeunes et des familles,
- de mettre en œuvre un management de proximité articulé aux besoins des divers acteurs,
- d'affirmer et de renforcer les différents niveaux de responsabilité,
- de développer des projets au plus près des besoins,
- de développer des actions transversales au niveau des services du dispositif et de l'institution,
- de mutualiser des moyens et des compétences,
- d'oser la complexité quelque soit le projet, par l'organisation, la responsabilisation et la pluridisciplinarité,
- de développer les partenariats et réseaux nécessaires à son activité.

#### **Le dispositif hébergement collectif comprenant :**

- «Maison 60» - 60 Rue du MI Leclerc à Haubourdin – 12 garçons ou filles de 5 à 10 ans.
- « Maison 32 » - 60 Rue du MI Leclerc à Haubourdin – 12 garçons ou filles de 5 à 10 ans
- « Nouvelle structure » - 85 Rue du MI Leclerc à Haubourdin – 14 garçons et filles de 10 à 16 ans
- « Maison de Lomme » - 815 Avenue de Dunkerque à Lomme – 10 garçons et filles de 10 à 18 ans

Le dispositif accueil diversifié comprenant :

- «DEFI» Définir Ensemble les Formes d'Intervention – 64 Rue du MI Leclerc à Haubourdin – 10 garçons ou filles de 4 à 18 ans.
- « SAEJ » - Service d'Evaluation et d'Accueil de Jour - 64 Rue du MI Leclerc à Haubourdin
  - \*11 garçons ou filles de 5 à 12 ans externes
  - \*les garçons ou filles de 5 à 12 ans de l'internat selon leurs besoins

Le dispositif Accueil Familial Spécialisé de 51 places :

- \*le service est implanté à Haubourdin - 64 Rue du MI Leclerc
- \*Une antenne fonctionne à Valenciennes – 90 Rue Pierre Loti

Ce sont donc 120 enfants de 18 mois à 21 ans qui bénéficient d'un accompagnement dédié.

Cette organisation est définie par les documents validés par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale à savoir :

- Les statuts de l'Association qui officialisent son existence,
- Le Projet de l'Etablissement qui met en œuvre le projet Associatif,
- Le Règlement de Fonctionnement qui régit l'organisation de l'établissement,
- Le Règlement Intérieur qui régit les droits et les devoirs du personnel
- Les Fiches de Poste du directeur, des cadres et des salariés qui déterminent la fonction, le rôle et le champ d'intervention de chacun,
- Le Livret d'Accueil, qui présente l'institution et son mode de vie à l'enfant accueilli et à sa famille,
- Le Contrat de Séjour, qui contractualise avec la famille et l'enfant son séjour aux Moutatchous,
- La Charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Les classifications et rémunérations du personnel sont régies par la Convention Collective de l'Enfance Inadaptée du 15 mars 1966.

**AUX MOUTATCHOUS, LES ASPECTS FINANCIERS ET LA GESTION DE NOTRE PATRIMOINE**

Nous avons la responsabilité de veiller à ce que notre patrimoine mobilier et immobilier se construise au service des jeunes accueillis. Nous avons aussi la mission de veiller au bon usage des dons et des

fonds publics reçus et qu'ils soient rigoureusement encadrés par des procédures ainsi que des contrôles internes et externes.

### **LES MOUTATCHOUS VERS L'AVENIR**

Notre avenir réside en notre capacité à identifier, proposer et faire accepter des modes d'accompagnement favorable à l'épanouissement des jeunes.

Notre vie associative n'est que mouvement et demande l'adaptation de chacun dans une société et un monde qui nous bouscule.

Notre vigilance face aux changements doit nous amener à orienter notre action vers des stratégies nouvelles. Il nous faut agir dans le changement ou plutôt agir le changement et parfois le devancer et en devenir les co-créateurs ! Notre adaptation sera alors naturelle, elle accompagne le changement, elle en fait partie.

Les valeurs constantes qui doivent être gardées jalousement sont celles qui sont déclinées dans notre Charte des Valeurs.

*Assemblée Générale de l'Association les Moutatchous du 6 juin 2011*